

L'accès à la santé, un droit pour chacun·e



1

Vous habitez sur une
des **6 communes
du territoire** de la CPTS
Nord-Essonne Hygie :

Athis-Mons,
Juvisy-sur-Orge,
Morangis,
Paray-Vieille-Poste,
Savigny-sur-Orge,
Viry-Châtillon



2

Un accès à un médecin traitant référent

Vous avez besoin de consulter
un médecin **pour un suivi global
tout au long de votre vie.**

3

Vous n'avez **PAS ou PLUS de médecin
traitant référent** pour votre suivi
au long cours.

Contactez le
06 30 10 90 40
contact@hygie-cpts.org

4

**Vos informations seront
analysées par un médecin régulateur,**
qui vous orientera ensuite vers
un médecin traitant près de chez vous.

2

Un accès aux soins non programmés

Vous devez consulter un médecin pour
**une urgence non vitale nécessitant une
prise en charge sous 48h.**

3

Contactez votre **médecin traitant.**
Si celui-ci n'est pas disponible ou que
vous n'avez pas de médecin traitant.

Contactez le **15**
Numéro gratuit, 7j/24h

4

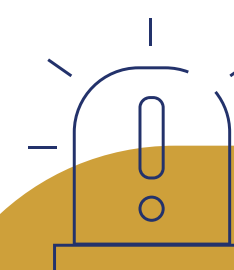
L'équipe du SAS 91 analysera
votre besoin et y répondra
au plus près de votre domicile.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
DE LA CPTS HYGIE NORD-ESSONNE
SE MOBILISENT

www.hygie-cpts.org



Retrouver toutes les informations
sur notre site



En cas d'urgence
vitale contactez
le 15 ou 112